



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21132864

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28 OCT. 2021

SC

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0428 690 312**
Nom

(en entier) : **Baxter Pension Fund Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de financement de pensions**

Adresse complète du siège : **Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines**

**Objet de l'acte : Renouvellement/nomination/démission des mandats des membres du
Conseil d'Administration et procuration**

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 27 août 2021 par webex du fonds de pension de « Baxter Pension Fund Belgium O.F.P. ». Les conditions statutaires sont remplies pour que l'AG puisse délibérer valablement.

Les mandats des membres du conseil d'administration sont arrivés à expiration en date du 27 août 2021.

Le CA du 18 mai 2021 a, par conséquent, proposé à l'AG de procéder au renouvellement des mandats actuels des membres du CA pour une nouvelle période de 6 ans (article 10 statuts).

La nomination de Frédéric Yannart comme Administrateur du Groupe A en tant que représentant des employeurs (des entreprises affiliées), domicilié à 21 rue Petite, 7050 Herchies a été approuvée lors de l'AG du 29 janvier 2021 pour une durée de 6 ans. Afin d'uniformiser la durée des mandats, il est proposé également de renouveler ce mandat à partir du 27 août 2021.

Les administrateurs renouvelés dans leur fonction sont les suivants :

Groupe A :

Bruno Remacle – Président, domicilié avenue des Quatre Bonniers 1, 1428 Lillois-Witterzée ;

Jean-Philippe Ferette – administrateur délégué, domicilié à Elzenlaan 65, 2500 Lier ;

Romain Schollaert, domicilié Haanstraat 1, 8000 Bruges

Frédéric Yannart, domicilié 21 rue petite, 7050 Herchies ;

Groupe B – Représentants des employés

Fabian Kamp, domicilié Overwinningsstraat 4, 1560 Hoeilaart;

Sabine Brixy, domiciliée Rue César Despretz 38, 7860 Lessines ;

Johnny Catoire, 48 Chemin du grand marais, 7822 Isières ;

Olivier Chamart, rue Louis Masquillier 26, 7503 Froyennes.

Les membres de l'AG ratifient à l'unanimité le renouvellement des mandats des administrateurs renseignés ci-avant pour une période de 6 ans (à savoir jusqu'au 27 août 2027).

Nomination de nouveaux mandats au sein du Conseil d'Administration (CA)

La nomination de Grégory Ciccone comme membre du groupe A du CA, domicilié rue Grand'Rue 31, 1341 Céroux-Mousty, a été proposée lors du CA du 9 décembre 2019. La FSMA a donné son approbation en date du 2 mars 2021.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



La nomination de Simon Biesmans, domicilié rue de l'Intendant 219, 1080 Molenbeek-Saint-Jean, a été proposée lors du CA du 18 mai 2021 comme représentant des employés pour le Groupe B (en remplacement de Christophe Gyselinck). La FSMA a donné son approbation en date du 18 août 2021.

Simon Biesmans remplace Christophe Gyselinck qui devait être initialement remplacé par Stéphane Marblie mais celui-ci a retiré sa candidature au cours de la procédure.

Les membres de l'AG ratifient à l'unanimité la nomination des deux candidats renseignés ci-avant au sein du CA pour une période de 6 ans (à savoir jusqu'au 27 août 2027).

Démission mandats des membres du Conseil d'Administration (CA)

Guiseppe Spatola, domicilié à 21 rue Petite, 7050 Herchies, avait exprimé le désir de mettre fin à son mandat comme membre du CA dès qu'un remplaçant serait trouvé. Frédéric Yannart a remplacé l'intéressé en date du 29 janvier 2021.

Christophe Gyselinck, domicilié rue du Petit Dieu 1, 7911 Oeudeghien, ne fait plus partie du groupe Baxter depuis le 30 septembre 2020.

Les membres de l'AG ratifient par conséquent à l'unanimité les démissions comme membres du CA de Giuseppe Spatola en date du 29 janvier 2021 ainsi que de Christophe Gyselinck en date du 30 septembre 2020.

L'Assemblée Générale donne procuration à Ad-Ministerie BV, représentée par monsieur Adriaan de Leeuw et dont le siège social est situé Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, en vue de signer et de déposer les formulaires de publication auprès du tribunal des entreprises compétent aux fins de la publication des décisions de L'assemblée Générale dans les annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV représenté par
Adriaan de Leeuw
Mandataire